



Le mot de Monsieur le Maire

Je suis heureux de vous présenter en mon nom et au nom du Conseil municipal mes meilleurs vœux pour l'année 2015. L'année 2014 a vu le renouvellement du Conseil municipal qui déjà met tout en œuvre pour le développement et l'avenir de notre commune.

Mes pensées vont d'abord à ces 5 personnes qui nous ont quittés en 2014, ainsi qu'à leurs familles et leurs amis. Mais aussi aux 2 nouveau-nés dont je félicite les heureux parents, ce qui nous conforte dans notre objectif d'accueillir de jeunes foyers. Ainsi je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants venus s'installer en 2014. Nous avons célébré 3 mariages et nous adressons nos vœux de bonheur aux nouveaux époux. Notre population se maintient à un niveau proche de 300 habitants, selon le recensement officiel effectué en 2014.

Les travaux effectués en 2014 ont été consacrés essentiellement à l'extension du cimetière, avec la mise en place d'un espace cinéraire comprenant un columbarium et un jardin du souvenir, afin de répondre aux nouvelles attentes. Cette opération, dont le coût s'élève à 70 300 €, a été soutenue par des subventions de l'Etat et du Conseil Général à hauteur de 33%. Je remercie toutes les personnes qui nous ont accordé leur aide, sans lesquelles cette réalisation n'aurait pas été possible.

Sur le plan foncier, en plus de la parcelle destinée à l'agrandissement du cimetière, nous avons acquis une parcelle au lieu-dit « Les Varennes ».

Au niveau de l'équipement, nous avons acheté une tondeuse autotractée, principalement utilisée pour l'entretien du plan d'eau communal, cet espace de loisirs et de détente dont l'agrément est apprécié de tous, habitants de Villechauve et bien au-delà.

L'équipe municipale qui m'accompagne gère au mieux les finances de la commune, ce qui a permis de ne pas recourir à une augmentation des impôts locaux en 2014.

Pour 2015, la Municipalité a prévu plusieurs projets, dont le principal est la réfection des chaussées sur les voies communales de la Touche, des Bordes, du Haut-Cottereau, des Tintonnières, du Bourg, du Grand-Marchais, de la Petite Garionnière, de la Brosserie, et du Marais. Dans le bourg, face à l'augmentation de la circulation et au non-respect des limitations de vitesse, nous projetons de mettre en place des aménagements visant à protéger les habitants et permettre les déplacements en toute sécurité. Dans le même sens, 3 nouveaux postes d'éclairage public seront installés rue Pasteur au niveau du lotissement de « La Croix de la borne ».

L'an 2015 va impacter notre situation administrative car, suite à la réforme territoriale engagée en 2010, un remodelage des cantons a été effectué. Le canton de Saint-Amand, avec celui de Selommès, est désormais rattaché au canton de Montoire-sur-le-Loir.

En ce qui concerne les liens sociaux, je tiens à féliciter et à remercier tous ceux qui œuvrent au sein des Associations, du CCAS et de la Municipalité pour leur dévouement et leur dynamisme qui permet le « vivre ensemble » sans lequel Villechauve serait bien triste. Ce bulletin vous propose un compte-rendu détaillé de toutes les manifestations qui engendrent dans notre village cette convivialité indispensable.

Ainsi donc le Conseil municipal se joint à moi pour souhaiter à toutes et à tous nos meilleurs vœux de santé, joie et succès pour cette année 2015.

Vive Villechauve, vive la République et vive la France !



SOMMAIRE

<i>Le mot de Monsieur le Maire.....</i>	<i>p.01</i>
<i>La cérémonie des Vœux pour l'année 2015.....</i>	<i>p.03</i>
<i>Le Conseil municipal.....</i>	<i>p.04</i>
<i>Les Agents communaux.....</i>	<i>p.05</i>
<i>Les numéros utiles.....</i>	<i>p.06</i>
<i>Les informations pratiques.....</i>	<i>p.07</i>
<i>Les inscriptions à l'état-civil en 2014.....</i>	<i>p.08</i>
<i>Les mariés de l'an 2014.....</i>	<i>p.09</i>
<i>Le parrainage civil 2014.....</i>	<i>p.10</i>
<i>Le concours des Maisons fleuries.....</i>	<i>p.10</i>
<i>Les cérémonies du Souvenir.....</i>	<i>p.11</i>
<i>Les réalisations 2014 et projets 2015.....</i>	<i>p.12</i>
<i>Les actions sociales 2014.....</i>	<i>p.13</i>
<i>Les syndicats intercommunaux.....</i>	<i>p.14</i>

Les renseignements administratifs et sociaux :

➤ <i>Mission locale du Vendômois.....</i>	<i>p.14</i>
➤ <i>PACT du Loir-et-Cher.....</i>	<i>p.16</i>
➤ <i>MSA Touraine, Présence Verte.....</i>	<i>p.16</i>
➤ <i>ADMR Loir-et-Cher.....</i>	<i>p.17</i>
➤ <i>Recensement et Journée d'Appel de Préparation à la Défense.....</i>	<i>p.18</i>
➤ <i>Conciliateur de Justice.....</i>	<i>p.18</i>

Les Associations :

➤ <i>Le Club de Danse Country.....</i>	<i>p.19</i>
➤ <i>Le Comité des Fêtes.....</i>	<i>p.19</i>
➤ <i>L'Amicale du 3^{ème} Âge.....</i>	<i>p.21</i>
➤ <i>L'Amicale des Chasseurs.....</i>	<i>p.22</i>
➤ <i>L'Association Multiples Services Handicap.....</i>	<i>p.24</i>
➤ <i>Le Club d'animation du plan d'eau.....</i>	<i>p.24</i>
➤ <i>La Maison des Acrobates.....</i>	<i>p.29</i>
➤ <i>Les Bricol'tous.....</i>	<i>p.30</i>

Les habitants des Maisons du XXIème siècle de Villechauve

➤ <i>Les maisons de la rue Pasteur.....</i>	<i>p.33</i>
➤ <i>Les maisons de la rue de la Gare.....</i>	<i>p.40</i>
➤ <i>La maison de la rue des Chauves.....</i>	<i>p.42</i>

La cérémonie des vœux pour la nouvelle année 2015

Le vendredi 23 janvier, Monsieur le Maire Alain Lajoux a présenté au nom du Conseil Municipal ses vœux de bonne année aux Villacalvitiennes et aux Villacalvitiens. Etaient présents notre Député M. Maurice Leroy, Président du Conseil Général, M. Serge Lepage, Conseiller du canton et Président de la C^{té} de C^{nes} Beauce & Gâtine, M. Joël Salmon Vice-Président du SIVOS Amandinois et Maire de St Gourgon, le Commandant de la Brigade de gendarmerie de St Amand et le Capitaine du centre de secours de St Amand.



M. le Maire dresse le bilan des actions menées dans la commune en 2014 et remercie tous les acteurs de la vie économique et sociale de Villechauve.



M. Maurice Leroy présente un tableau bref mais précis du remodelage cantonal effectué dans la perspective des élections départementales au mois de mars prochain.



M. Serge Lepage dresse le bilan des actions économiques et sociales menées par la C^{té} de C^{nes} Beauce & Gâtine au cours de l'année écoulée et rappelle les moyens mis à la disposition des communes.



Les lauréats du concours des Maisons fleuries présents à la cérémonie ont pu recevoir directement des mains de M. Bottier et de Mme Poirier leur « diplôme » et leur récompense florale.



NOS ÉLUS ET NOTRE PERSONNEL COMMUNAL

Composition du Conseil Municipal

Le Maire : M. LAJOUX Alain, maçon retraité

Les Adjoints :

M. DARJO Alain, enseignant-chercheur retraité

Mme MORON Jocelyne, assistante familiale

M. CHÉREAU Christian, entrepreneur forestier retraité

Les Conseillers :

M. GARCIA Michel, cadre commercial

Mme RICHARDEAU Béatrice, ouvrière

M. BOTTIER André, conducteur de travaux retraité

M. BOIS Robert, cadre retraité

Mme DELÉTANG Martine, ouvrière

Mme POIRIER Gilberte, agricultrice retraitée

M. AUBERT Christian, menuisier retraité

LE CONSEIL MUNICIPAL



*Christian Aubert, Jocelyne Moron, Michel Garcia, Robert Bois, André Bottier
Béatrice Richardeau, Alain Darjo, Martine Delétang, Alain Lajoux, Gilberte Poirier, Christian Chéreau*

Les Délégués communautaires

Villechauve appartient à la Communauté de Communes de Beauce et Gâtine (CCBG). Les délégués représentant Villechauve au sein du Conseil Communautaire sont le Maire, *Monsieur Alain Lajoux*, titulaire, et son 1^{er} Adjoint, *Monsieur Alain Darjo*, suppléant.

Les Agents communaux :

Madame Sophie FOUQUET, secrétariat de Mairie et Agence postale

Madame Annie CHÉREAU, entretien des locaux municipaux

Monsieur Laurent PINARD, entretien des bâtiments et des espaces verts



*Annie Chéreau, Laurent Pinard, Sophie Fouquet
étaient présents au goûter de Noël du 13 décembre.*

Sophie Fouquet est titulaire d'un poste d'Adjoint administratif. Elle effectue un service de 28 heures par semaines, réparti entre le Secrétariat de Mairie et l'Agence postale. En tant que Secrétaire de Mairie, elle effectue toute la correspondance administrative de la Commune avec la Préfecture d'une part, la Trésorerie Publique d'autre part. Elle assure les relations avec les syndicats intercommunaux, les entreprises, les fournisseurs, les artisans, les associations. Elle effectue pour le compte des habitants toutes les démarches administratives qui sont encore de la compétence des Communes, et leur prodigue les conseils et les renseignements nécessaires. Durant les 2 années écoulées, elle a effectué un gros travail de mise à jour des concessions du cimetière, dans la perspective de son agrandissement.

Laurent Pinard est titulaire d'un poste d'Adjoint technique. Il effectue un service de 16 heures par semaine. Il consacre l'essentiel de son activité à l'entretien des voies communales et des espaces verts, notamment les abords du Plan d'eau. Grâce à une machine récemment acquise, il peut désormais faire lui-même le broyage qui était auparavant confié à un entrepreneur local.

Annie Chéreau est Adjointe technique. Elle effectue un service de 2 heures et demie par semaine. Elle est chargée des travaux de nettoyage dans les locaux de la mairie et de la salle des fêtes, dont elle assure la propreté constante.

LES NUMÉROS UTILES

LES TRANSPORTS

Ambulances & Taxis Porcher (<i>Vendôme</i>)	02 54 72 72 72
Ambulances & Taxis Breteau (<i>St Amand</i>)	02 54 82 93 47

Rappel

Le Conseil Général et la Communauté de Communes ont lancé fin 2010 un réseau de transport à prix unique, appelé **ROUTE 41**. C'est un **TRANSPORT A LA DEMANDE**. Il suffit de réserver votre déplacement par téléphone. Un véhicule vient vous chercher à votre domicile pour vous conduire à l'un des points d'arrêt pour le trajet aller et inversement pour le trajet retour. **Le coût du transport n'est que de 2 € par trajet**. Il est GRATUIT pour les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA. Pour les horaires et les réservations, téléphoner au : **02 54 58 41 41**
Site Internet : www.route41.fr

NOS ARTISANS ET NOS AGRICULTEURS

Alain AUBERT Rénovation de l'habitat	02 54 82 82 48
Jean-Paul CHÉREAU Agriculteur	02 54 80 30 74
Catherine DÉLIER Agricultrice	02 54 23 83 26
Gérard FOREAU Agriculteur	06 08 43 15 05
Gilles GIRAULT Agriculteur	02 54 80 36 64
Thierry GUINET Entretien de l'habitat	02 54 82 99 07
Marc JOUBERT Agriculteur	02 54 80 33 24
Claude LABALLE Chambres d'hôtes	02 54 80 35 60
Famille LANDIER Paysagistes	02 54 80 33 45
Marc LEMEASLE Agriculteur	02 54 82 92 97
Anthony MARTIN Apiculteur	02 54 80 33 39
Vincent PORCHER Rénovation de l'habitation	09 64 47 94 99

SANTÉ à Saint-Amand-Longpré

Maison médicale : <i>8bis rue François Mauriac</i>	02 54 89 11 12
Chirurgien-dentiste : DUTILLEUL Antoine	02 54 82 93 20
Infirmières : FIGUEREDO Françoise	02 54 89 11 13
Médecin : SORET Daniel	02 54 82 80 35
Orthophoniste : CORIAN Aline	02 54 89 11 12
Pharmacie : <i>5 rue Ronsard</i>	02 54 82 80 11

Adresses essentielles à Saint-Amand-Longpré

La Poste : <i>8 rue Jules Ferry</i>	36 31
Collège Honoré de Balzac : <i>9 rue René Descartes</i>	02 54 82 80 50
Écoles maternelle et primaire : <i>rue des Écoles</i>	02 54 23 09 56
Mairie : <i>18 rue Jules Ferry</i>	02 54 82 83 74
C ^{te} C ^{nes} Beauce & Gâtine : <i>18 rue Jules Ferry</i>	02 54 82 98 18
Maison de retraite : <i>34 rue Jules Ferry</i>	02 54 82 80 63

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : 1 place Louis Surgé, 41310 Villechauve

Tél.-fax : 02 54 80 30 46

E-mail : commune.villechauve@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

**lundi de 13h30 à 17h30 ; mardi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; jeudi de 8h à 12h ;
vendredi de 14h à 17h**

Agence postale : 1 place Louis Surgé, 41310 Villechauve

Horaires d'ouverture :

lundi 8h30-12h ; jeudi 15h-17h30 ; samedi 9h-12h

Téléphone : 02 54 89 30 52

Heure des levées :

du lundi au samedi levée unique à 9h

Il est possible d'effectuer des paiements par carte bancaire et, pour les titulaires d'un compte postal, des retraits jusqu'à 350 €

Mediathèque

La Médiathèque de la CCBG a ouvert à la mairie de Villechauve une **Borne de réservation**, accessible aux heures d'ouverture du Secrétariat et de l'Agence Postale. Cela permet de **réserver et de retirer sur place** des livres, des CD Audio et des DVD.

Abonnement annuel : adulte appartenant à la CCBG : 6€/an ; adulte hors CCBG : 12€/an ; Service gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans.

Permanence à la Mairie

En cas de fermeture **exceptionnelle** du secrétariat et de l'Agence postale, une permanence sera ouverte **le samedi** de 10h30 à 12h, pour les demandes ou les retraits de pièces administratives courantes (cartes nationales d'identité, permis de construire ou d'aménager...). Un conseiller municipal vous recevra pour vous fournir les formulaires administratifs ou transmettre votre demande ou vos dossiers au secrétariat.

Tarifs de location de la salle polyvalente

Les tarifs varient selon les périodes de l'année, à cause du chauffage en hiver.

- Été : du 1^{er} Mai au 30 Septembre (caution 200 €)
- Hiver : du 1^{er} Octobre au 30 Avril (caution 250 €)

	Habitants de la Commune	Hors Commune
Réunion ou Vin d'honneur	60 € (l'été) 90 € (l'hiver)	
Location journée	110 € (l'été) 140 € (l'hiver)	150 € (l'été) 180 € (l'hiver)
Journée supplémentaire	70 € (l'été) 90 € (l'hiver)	90 € (l'été) 110 € (l'hiver)

La remise des clés et l'état des lieux d'entrée se font la veille au soir en présence de M. André BOTTIER, gérant de la salle. La restitution des clés et l'état des lieux de sortie se font le lendemain matin du dernier jour de location.

Assistantes maternelles à Villechauve

BERLEAU Ludivine	16 rue Pasteur	02 54 89 31 55
CORNET Michelle	5 La Duperrerie	02 54 83 30 80
BRISSAULT Lucie	28 rue Pasteur	06 14 96 90 76

Nouveau : un site Internet pour Villechauve

Depuis fin janvier 2015, la commune de Villechauve a son site Internet. On y trouve : la présentation du village ; la Municipalité ; les renseignements administratifs ; les numéros téléphoniques, adresses électroniques et liens Internet utiles ; les Associations et leurs manifestations ; les informations locales concernant la vie des habitants ; etc. Le site, régulièrement mis à jour, est accessible en tapant sur un moteur de recherche : www.villechauve.fr

ÉTAT CIVIL 2014



Les familles des Villacalvitiens s'agrandissent :

- Diane DENIS née le 5 février 2014
- Kenzo GUINET né le 26 février 2014

Félicitations aux heureux Parents !



Se sont unis par le mariage :

- François BARRAULT et Amélie DAUCE le 12 juillet
- Hugo LABALLE et Yuriko IWAYA le 20 juillet
- Christophe TRASBOT et Véronique PRÉATO le 9 août

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur aux Époux !



Nous ont quittés :

- Patrick COMTE décédé le 3 février
- Ludovic VAUDOUR décédé le 6 avril
- Marguerite DEBURE décédée le 16 juin
- Vladimir PANCZYSZYN décédé le 23 juin
- Yvette GOUGEON décédée le 5 décembre

Nos sincères condoléances à leurs Familles et leurs Amis.

Les Mariés de l'an 2014



François Barrault est né le 18 novembre 1982 à Angers. Il est conducteur de travaux. Amélie Dauce est née le 21 septembre 1983 à Château-Renault. Elle est aide-soignante. Le couple demeure à la Moinerie, dans la maison sise au n° 3 bis.



Hugo Laballe est né le 17 mars 1980 à Tours. Il est assistant de production. Yuriko Iwaya, est née à Kanagawa-ken au Japon le 28 août 1979. Elle est venue en France pour étudier le français. Ils demeurent 7 rue Pasteur. Les parents de la Mariée, qui habitent Tokyo, sont venus jusqu'à Villechauve pour le mariage ainsi que d'autres membres de sa famille.



Christophe Trasbot est né le 8 juillet 1975 à Orléans. Il est gérant en restauration. Véronique Préato est née le 18 août 1963 à Orléans. Elle n'exerce aucune profession pour le moment. Récemment arrivés à Villechauve, Christophe et Véronique ont acquis la maison sise 35 rue Pasteur. Ils sont déjà bien connus dans le village grâce à leur participation aux diverses manifestations.

PARRAINAGE CIVIL

Le Parrainage civil, appelé parfois « Baptême républicain », est une démarche faite en Mairie pour donner à un enfant un Parrain et une Marraine, au cours d'une cérémonie publique. Un certificat attestant de cette démarche est délivré aux Parents mais il n'y a pas d'inscription officielle au Registre d'Etat Civil. Le Parrain et la Marraine s'engagent vis-à-vis des parents à veiller sur leur filleul tout au long de son enfance et, le cas échéant, à le prendre en charge. Plusieurs parrainages civils ont déjà été célébrés à Villechauve ces dernières années.



Le 7 juin 2014, Laura GUINET, au centre, nous a présenté son fils Kenzo GUINET, âgé de 3 mois. Adrien BUREL a accepté d'en être le Parrain et Morgane GUINET d'en être la Marraine.

Le Concours des Maisons fleuries 2014

Comme chaque année, la Commune rend hommage à ceux de ses habitants qui s'efforcent d'agrémenter le paysage communal en fleurissant maisons et jardins. Seules les habitations dont les façades et les jardins sont visibles depuis une voie communale ou une route traversant la Commune peuvent être prises en considération. En 2014, 6 prix ont été attribués.



Le premier prix a été obtenu par Pierre et Pierrette LANDIER pour leur résidence sise à la Petite Garionnière. Les autres prix ont été attribués comme suit :

2^{ème} prix : Mme Micheline CHÉREAU à la Faucherie

3^{ème} prix : M. et Mme Marc LEMEASLE à la Cadinière

4^{ème} prix : M. et Mme Robert CHALOUAS au 1, rue de la Gare

5^{ème} prix : M. et Mme Alain CARCAUZON au 5, rue de la Gare

6^{ème} prix : Mme CHEHIH Bouarfa à la Foussarderie.

Les cérémonies du souvenir

La mémoire des Villacalvitiens tombés au Champ d'Honneur est honorée lors de deux cérémonies qui se déroulent devant le monument aux Morts, le 8 Mai et le 11 Novembre, en présence des Anciens Combattants.

Le cérémonial est immuable : il commence par un défilé autour de l'église, les enfants présents ouvrant la marche. Puis les noms des soldats morts pour la France sont appelés. Après une minute de silence, Monsieur le Maire lit une allocution adressée en général aux communes de France par le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.



Le 8 Mai, le défilé emmené par les enfants remonte la rue des Chauves en direction du Monument aux Morts situé Place Louis Surgé.



Une gerbe vient d'être déposée devant le Monument et M. le Maire s'apprête à lire le discours officiel provenant du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.



Le 11 Novembre, l'assistance observe une minute de silence après l'énoncé des noms des combattants morts pour la France.



Monsieur Alexandre Ronflard, ancien Combattant, dépose une gerbe au nom des habitants de la Commune.

Le Club d'animation du Plan d'eau a organisé, dans le cadre de cette cérémonie du Souvenir, un repas auquel étaient conviés tous les habitants souhaitant s'associer à la célébration du 11 Novembre 1918, date de l'Armistice qui mettait fin aux combats de la Première Guerre mondiale.



Un vin d'honneur est offert par la Mairie aux personnes présentes à la cérémonie. On échange les souhaits de bonne santé en ce début d'hiver.



Une trentaine de personnes participaient au repas. Les convives devisent calmement en n'oubliant pas les circonstances qui les réunissent.

LES RÉALISATIONS 2014 ET PROJETS 2015

Travaux de rénovation et d'agrandissement du cimetière

La superficie du cimetière a été presque doublée, grâce à l'acquisition par la Commune d'un terrain adjacent. Le mur de façade a été refait et prolongé devant l'extension. Un parking a été aménagé sur le devant la parcelle nouvellement acquise.

Dans l'extension, en plus de concessions pleine terre, sont aménagés un columbarium avec jardin du souvenir ainsi que des concessions pour cavurnes.

Le coût total de l'opération s'élève à 70 262 €. Elle a été subventionnée à hauteur de 23 500 € (soit 33 %).

Projets de travaux pour 2015

Ils porteront essentiellement sur la réfection de voies communales et de chemins communaux, pour un coût estimé à 57 000 € :

- VC n°23 - La Touche
- VC n°5 - Le Haut Cottereau
- VC n° n°3 – Les Bordes
- VC n°19 – Le Grand Marchais
- VC n°15 – Le Bourg
- VC n°9 – La Petite Garionnière
- VC n°1 – La Brosserie
- VC n°502 – Les Tintonnières
- CR n°7 – Le Marais.

Taxes foncières 2014

- Sur les propriétés bâties, le taux appliqué par la Commune en 2014 est 18,53 % (inchangé) et la taxe pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères est 15,90 % (15,97 % en 2013).
- Sur les propriétés non bâties, le taux appliqué par la Commune est 49.40 % (inchangé).

Il ne faut pas oublier que les variations du montant des taxes dépendent à la fois des variations des taux de prélèvement et des variations de la base d'imposition, cette dernière n'étant pas fixée par la Commune.

Actions sociales

Le 13 décembre 2014, 56 colis de Noël ont été donnés aux personnes âgées de 65 ans et plus et 49 cadeaux aux enfants scolarisés de la maternelle au collège. De plus, un colis a été offert à chacun des employés de la Mairie. Cette action est financée par le CCAS de la Commune.

Ces colis sont distribués lors d'un goûter offert par la Mairie, auquel sont conviés ensemble les personnes âgées et les jeunes enfants accompagnés par leurs parents. C'est une bonne occasion pour faire se rencontrer les Anciens et les jeunes familles du village.



Aux Anciens et aux jeunes qui se côtoient autour des tables garnies de friandises, Jocelyne Moron souhaite la bienvenue et de joyeuses fêtes de fin d'année.



Ludivine Berleau, Stéphanie Janvier et Séverine Proust distribuent aux enfants des places de cinéma gratuites au nom du club des Bricol'tous qu'elles animent.



Les enfants regroupés autour du Père Noël qui vient d'apparaître chantent en chœur le célèbre « Petit Papa Noël » de circonstance.



Pour les remercier de leur chaleureux accueil, le Père Noël distribue aux petits bonbons et chocolats multicolores.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

TITRE	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Perception	Mme Moron Jocelyne M. Bois Robert	M. Chéreau Christian. M. Aubert Christian
A.E.P. Assainissement	M. Lajoux Alain Mme Moron Jocelyne	M. Bois Robert
SICTOM	M. Darjo Alain	M. Bois Robert
Syndicat mixte Pays Vendômois	M. Garcia Michel	M. Darjo Alain
SIDELC (Eclairage public)	M. Bottier André	M. Chéreau Christian
Syndicat scolaire (SIVOS)	M. Darjo Alain Mme Delétang Martine	Mme Moron Jocelyne

Le SICTOM Montoire–La Chartre (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) :

Nouveauté 2015

A compter du 1^{er} Janvier 2015, les **cartonnettes** qui étaient jusque là déposées dans les conteneurs à journaux devront être jetées dans les bacs de tri à **couvercle jaune**.

ATTENTION : il s'agit des boîtes de lessives, œufs, biscuits, céréales... **et surtout pas des emballages en carton.**

Infos diverses

Pensez à sortir vos bacs (déchets ménagers et déchets recyclables) en même temps, la veille au soir, pour la collecte de vos déchets.

Pour faciliter le ramassage et gagner un temps précieux, il est demandé de présenter les bacs en plaçant la poignée du côté de la chaussée.

°Jours fériés : Après un jour férié dans la semaine, tous les ramassages sont systématiquement réalisés le lendemain du jour habituel.

°Bacs détériorés ou abîmés ?

Contactez le SICTOM qui réalisera l'intervention de maintenance (si possible, fournir le code barre inscrit sur le bac concerné).

Bac volé ?

Déposer plainte à la gendarmerie et fournir le procès-verbal ou une copie au SICTOM, qui effectuera une nouvelle dotation.

Voici les jours et horaires d'ouverture des déchetteries de Montoire et Prunay-Cassereau. Pensez à vous munir de votre carte d'accès aux déchetteries (*La demander en mairie si vous n'en possédez pas*).

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Montoire	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	8h – 12h
	14h – 18h		14h – 18h		14h – 17h	14h – 18h
Prunay – Cassereau			9h – 12h			9h – 12h
					14h – 17h	

Encore plus d'informations et de renseignements pratiques : www.sictom-montoire.fr

Le SIVOS (Syndicat scolaire)

La construction du nouveau groupe scolaire pour les classes maternelles et élémentaires s'est achevée en juin 2012. Pour l'année scolaire 2014-2015, 3 élèves de maternelle et 9 élèves de cours élémentaires habitant Villechauve fréquentent les écoles du SIVOS. Au total, le groupe scolaire accueille 259 élèves de communes appartenant au SIVOS, et 30 élèves issus de communes hors SIVOS.

Rappelons que ces écoles bénéficient d'un service de restauration commun, dans un local spécial attenant au bâtiment scolaire. Le choix du prestataire pour la fourniture des repas a été *renouvelé* cette année par une commission spécialement créée à cet effet. Le choix s'est fait sur la base du meilleur rapport qualité-prix et sur la proximité des fournisseurs des produits alimentaires. Cela a permis de diminuer légèrement le prix du repas demandé aux familles (4,70 €).

Il faut insister sur le fait que ce service comprend non seulement l'achat des repas mais aussi la réception, le réchauffage et la distribution des plats aux écoliers, effectués par un personnel spécialisé, dans des conditions d'hygiène rigoureuses. Il faut aussi du personnel d'assistance et de surveillance (ATSEM) pendant la durée des repas, surtout pour les enfants de maternelle. Enfin il faut assurer l'entretien du matériel et des locaux de restauration. Par conséquent, pour un repas servi, l'achat de la nourriture représente environ *la moitié seulement du coût total*.

Aux frais de *fonctionnement* du groupe scolaire, s'ajoute, pour une période de 15 ans, une charge *d'investissement* dans le remboursement des prêts contractés pour la construction des bâtiments.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET SOCIAUX

MISSION LOCALE DU VENDÔMOIS

Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire :

Un accompagnement individualisé peut vous être proposé pour vous apporter selon votre niveau, vos besoins vos difficultés des réponses sur :

- Choisir un métier, élaborer un projet professionnel,
- Se former pour entrer dans la vie active,
- Se loger, se déplacer, trouver des solutions financières,
- Chercher et trouver un emploi

Vous souhaitez nous rencontrer ? Contactez-nous pour fixer un rendez-vous :

du lundi au vendredi : 9h – 12h 30 et 13h 30 – 17h 30 au 02 54 77 14 87

Site Internet : www.ml-vendomois.fr

Validation de l'Acquis de l'Expérience (VAE) :

Si vous avez de l'expérience professionnelle, la VAE vous permet d'obtenir un *diplôme*, ou un *titre professionnel*, ou un *certificat de qualification* d'une branche professionnelle. Elle peut faciliter ou sécuriser un projet de mobilité, de réorientation ou de promotion professionnelle.

Pour une information complète, il convient de s'inscrire auprès de l'Antenne Point Relais Conseil (PRC)° de VENDOME, qui reçoit une fois par mois, **en téléphonant au 02.54.77.14, ou bien en remplissant le formulaire de contact sur le site Internet. www.ml-vendomois.fr**

Amélioration de l'habitat : PACT du Loir-et-Cher

Vous êtes propriétaire d'un logement (occupant ou bailleur), vous souhaitez réaliser des travaux (accessibilité, adaptation intérieure et extérieure, mise aux normes, isolation, chauffage, raccordement aux réseaux...), vous pouvez bénéficier d'aides financières sous certaines conditions. Le PACT du Loir-et-Cher vous conseille et vous dirige dans le montage de votre projet (02 54 55 51 11).

- **Conseils préalables** : à la demande des propriétaires, le PACT effectue une visite conseil ou une étude de faisabilité technique et financière qui permet de guider le choix des travaux. Le propriétaire décide en connaissance de cause d'effectuer les travaux qu'il peut budgétiser.

Depuis 2007, le Conseil Général prend en charge les frais de visite pour les personnes âgées ou handicapées éligibles aux aides de l'ANAH qui souhaitent réaliser des travaux d'adaptation de leur logement.

- **Assistance administrative** : le CDAHR-PACT recherche toutes les aides financières possibles pour faciliter la réalisation de travaux et se charge de l'établissement des dossiers de financement.

Renseignez-vous auprès de :

Pour les propriétaires occupants : 02 54 55 51 18

Pour les propriétaires de logements locatifs: 02 54 55 51 17

PACT de Loir-et-Cher

27 rue Robert Nau 41000 Blois

La MSA -Touraine

Deuxième régime de sécurité sociale, la Mutualité Sociale Agricole assure une mission de service public par la gestion de la protection sociale de la population agricole. Elus par les assurés agricoles, les *délégués cantonaux* assurent une relation privilégiée avec les services de la MSA. L'élection de nouveaux délégués a eu lieu courant Janvier 2015. Les noms des nouveaux délégués de notre canton seront communiqués à la Mairie.

**La MSA-Touraine propose un service de TÉLÉASSISTANCE : PRESENCE VERTE
PRESENCE VERTE TOURAINE**

BLOIS : 19 avenue de Vendôme Tél. 02 54 44 87 26 – pv41@presenceverte.fr

TOURS : 31 rue Michelet Tél. 02 47 31 61 96 – pv37@presenceverte.fr

Grâce à un transmetteur relié aux réseaux électrique et téléphonique, une simple pression sur le déclencheur porté au cou ou au poignet suffit pour déclencher un appel d'urgence.

Présence Verte s'adresse à toute personne retraitée ou non. Présence Verte accompagne ses abonnés au quotidien par des relations de réconfort et de convivialité : visites, appels, cartes d'anniversaire et de fête...

Différentes aides peuvent être apportées par le Conseil Général, les caisses de retraite, les communes.

L'ADMR Loir-et-Cher : des solutions pour vous simplifier la vie

Adresse : 45 Avenue Maunoury, BP 3407 41034 BLOIS CEDEX

Téléphone : 02 54 56 28 00

Email : info.fede41@admr.org

Internet : www.admr.org

L'aide pour tous

Célibataire ou couple, actif ou retraité, jeune ou moins jeune, habitant la ville ou la campagne, l'ADMR propose une gamme de services tels que ménage, repassage, garde d'enfants à domicile, etc.

L'aide aux familles

L'ADMR met à votre service un personnel qualifié : Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale ou Auxiliaire familiale en cas de difficultés liées à des événements divers : grossesse difficile, décès, hospitalisation, problèmes sociaux. Prise en charge des enfants, aide aux tâches quotidiennes, aide morale sont les missions qu'elles mettront en œuvre pour vous soutenir.

L'aide aux personnes âgées à domicile

Tâches ménagères, aide à la toilette, garde à domicile de jour et de nuit : l'ADMR dispose d'une large palette de services.

L'aide aux personnes Handicapées

L'ADMR intervient auprès des personnes handicapées à la suite d'un accident ou d'une maladie évolutive pour leur permettre de rester ou revenir à leur domicile. L'ADMR soutient les parents d'enfants handicapés en les accompagnant dans diverses activités. Des auxiliaires de vie apportent une aide pour les actes essentiels de la vie quotidienne : lever, coucher, toilette, préparation et prise des repas.

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Un infirmier coordinateur prend en compte vos besoins et des aides soignantes diplômées assurent les actes quotidiens liés à votre état de santé (toilette, lever, surveillance de l'état général, ...) à votre domicile.

L'Association locale ADMR Entre Loir et Loire vous propose une série de services pour faciliter la vie domestique et sociale :

La livraison de repas

Ce service s'adresse 7 jours sur 7 à toute personne âgée ou handicapée. La livraison est assurée au moyen d'une camionnette réfrigérée.

Tél. 02 54 73 58 06

Le transport accompagné

L'ADMR propose une aide aux déplacements, un accompagnement pour faire les courses, les démarches administratives ou bien les visites et les promenades.

Tél. 06 77 07 27 25

Travaux à domicile

L'ADMR peut faire pour vous de petits travaux d'entretien, de bricolage, de jardinage.

Tél. 06 77 07 27 25

Le Recensement et la Journée d'Appel de Préparation à la Défense

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat s'ils résident à l'étranger).

Cette démarche obligatoire s'insère dans *le parcours de citoyenneté* qui comprend, outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en Faculté...).



Pour tout renseignement, veuillez contacter :
votre mairie au **02 54 80 30 46**
ou le Centre du Service National de Tours au **02 47 77 21 71**
E-mail : csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr.

Le conciliateur de Justice



Les conciliateurs de Justice ont pour mission d'offrir une alternative amiable à une solution contentieuse des conflits. Ils assurent des permanences dans tous les Cantons du Département, ainsi qu'au Tribunal d'Instance et à la Maison de la Justice et du Droit de Blois.

Ils assurent une mission de service public. Ils sont assermentés, disponibles, volontaires et bénévoles.

Leur action peut intervenir dans le cadre de conflits tels que :

- les troubles de voisinage
- les litiges entre commerçants, artisans et leurs clients
- les différends entre locataires et propriétaires
- les différends issus du droit de propriété
- les désaccords suite aux transactions entre vendeur et acheteur

En pratique, il existe une permanence à la mairie de St Amand-Longpré le 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 15h à 18h. Il est possible, à tout moment, de contacter la Permanence des Conciliateurs de Justice en appelant :

Tél : 02 54 56 26 62 (si nécessaire, laisser un message)

ou en envoyant un e-mail : conciljustice41@wanadoo.fr

Environnement local et nuisances sonores

Il est bon de rappeler ici l'arrêté préfectoral qui vise à limiter ces nuisances :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

NOS ASSOCIATIONS

Le Club de danse Country

Une nouvelle association a été créée à Villechauve en 2014 : le « Villechauve Country Club ». Auparavant animée par Jocelyne Moron dans le cadre du Club du Plan d'eau, cette activité est donc maintenant menée à part entière par cette nouvelle association.

Le club, dont Jocelyne Moron assure la présidence, a conservé le même professeur, Geneviève Brossin, très appréciée par les danseuses et les danseurs. Les séances de danse ont lieu le lundi, entre 18h15 et 20h15. Durant la première demi-heure, les danseurs confirmés pratiquent des chorégraphies avancées. Puis tout le groupe se livre à l'apprentissage de nouvelles danses ou à la consolidation du répertoire.



Le groupe est composé surtout d'éléments féminins mais les hommes ont à cœur de bien tenir toute leur place dans la danse.



Une chorégraphie où les danseurs évoluent par couple, sur une trajectoire circulaire du plus bel effet.

Les danseurs ne se contentent pas de pratiquer entre eux. Ils se produisent en public au cours de diverses manifestations, telle que la fête nationale célébrée à Villechauve le 12 juillet en 2014 (voir les photographies page 28).

Le Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes invite chaque année les Anciens du village à partager la galette des Rois. Il organise deux concours de belote, et un vide-grenier à l'automne.

Toute personne intéressée peut contacter M. Pierre LANDIER au 02 54 80 33 45 ou Mme Poirier au 02 54 80 38 38

La galette des Rois

Les Anciens de Villechauve ont été invités le 25 janvier à déguster la galette des Rois dans la salle des Fêtes, tout en échangeant des nouvelles à propos de ceux qui n'ont pas pu venir, ou des souvenirs sur ceux qui ne viendront plus.



Les invités ont pris place et commencent à déguster clémentines et friandises disposées sur la table, en attendant la galette.



Le Président Pierre Landier et les membres du Comité veillent à ce que chacun puisse trinquer à la santé des autres convives.



En dégustant les galettes, on tire les Rois (ou les Reines). Cette année, ce sont deux messieurs qui ont trouvé une jolie fève dans leur part et ont été « sacrés » Rois d'un jour : Michel HEMME à gauche et Jean-Claude PICHON, à droite. Ils semblent très heureux de leur chance...



Les concours de belote

En 2014, deux concours ont été organisés, en mars et novembre.



Le 9 mars, les organisateurs circulent parmi les tables pour recueillir les décomptes de points et procéder au classement.



Pas besoin d'avoir fait le meilleur score pour gagner une belle récompense telle qu'une bonne volaille...

Chaque fois, les participants, venant parfois de loin, ont été nombreux et très motivés. La séance est agrémentée par le tirage d'une petite loterie à laquelle les joueurs gagnent diverses denrées et boissons. Mais c'est par le concours lui-même que les participants obtiennent de substantielles récompenses.



Le 22 novembre, le Président fait équipe avec Annie Chéreau pour participer en personne au tournoi.



Entouré par les autres membres du Comité des fêtes, Michel Hemme annonce les résultats et les vainqueurs reçoivent leur prix.

Le vide-grenier

En dépit d'une météorologie peu clémente, la « brocante » s'est tenue comme prévu le 12 octobre sur le site du plan d'eau. Une trentaine d'exposants étaient présents, principalement dans la matinée.



Les exposants se sont placés de préférence le long de l'allée qui mène au préau et à la buvette. Certains étalages ont été bâchés.



Les visiteurs ont dû se résoudre à sortir les parapluies l'après-midi mais prennent le temps d'échanger leurs impressions.

Amicale des Loisirs du 3^e Âge

Les Anciens de Villechauve et des communes voisines se réunissent régulièrement pour jouer à la belote et autres jeux de cartes traditionnels. Des repas sont organisés, auxquels se joignent les familles et les amis des membres de l'Amicale.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Mme Gilberte Poirier, présidente de l'Amicale, au 02 54 82 30 30.



La Présidente remplit les verres pour trinquer tous ensemble à la santé de chacun et de chacune en cette belle journée de juin.



Voici les vaillants et fidèles membres du club qui ont offert à leur Présidente une composition florale bien méritée.



A la fin du repas, Solange et Nadia entonnent pour le plaisir de tous quelques romances pleines de charme et de nostalgie.



Et bien sûr, on ne saurait terminer la fête sans quelques parties de belote afin de montrer qu'on a gardé un esprit alerte.

La Société de Chasse



La société de chasse de Villechauve dite « l'Amicale des Chasseurs » réunit actuellement une douzaine de membres. Les chasses se déroulent sur le territoire de la commune, riche en gibiers divers.

Pour tous renseignements, veuillez contacter M. Chéreau Christian, président de l'Amicale, au 02 54 80 30 17.

Durant la saison de chasse, les chasseurs organisent plusieurs battues afin d'assurer les quotas qui sont alloués à leur société, notamment en ce qui concerne les chevreuils. Ils effectuent également des battues pour éliminer les renards qui s'installent

régulièrement sur le territoire communal et qui proliféreraient très vite si on n'y mettait pas un frein.



En cette année 2014, c'est l'Amicale des Chasseurs qui organisait le repas de Pâques, qui réunit familles et amis.



Les visages des convives sont éclairés de sourires car on est heureux de se retrouver nombreux pour cette fête du printemps.



Les assiettes sont bien garnies mais on se régale aussi de chansons et d'histoires drôles issues d'un répertoire inépuisable.



Le clou de ces animations, on le doit comme souvent à Solange et Louis dont la mémoire infailible est un sujet d'admiration.



En cercle ou en carré, les danses en groupe font toujours bouger un maximum de convives qui s'amuse visiblement.



Mais à leur tour les couples de danseurs experts virevoltent et s'entrecroisent sur toute la largeur de la salle.

Association MULTIPLES SERVICES HANDICAP

Cette association (régie par la loi de 1901) propose ses services aux Handicapés et aux incapables majeurs pour les aider à faire valoir leurs droits, à exercer des recours auprès des Autorités judiciaires et administratives. Elle propose aussi son aide pour l'insertion dans la vie économique et sociale.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. André BOTTIER, 24 rue des Chauves 41310 Villechauve, tél. 02 54 80 39 18.

Le Club d'animation du plan d'eau

Cette association gère la pêche et participe à l'entretien du Plan d'eau communal. Elle organise en plus certaines manifestations liées ou non au Plan d'eau. Elle est composée principalement de Conseillers municipaux, membres de droit de cette association, et de membres extérieurs au Conseil municipal. Le Bureau a été renouvelé suite aux élections municipales de mars 2014.

- Présidente : Jocelyne MORON
- Vice-Présidente : Martine DELÉTANG
- Trésorier : Christian CHÉREAU

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Présidente, au 02 54 89 38 78 ou la Vice-Présidente, au 02 54 80 32 32

L'entretien du plan d'eau

Les membres du Club d'animation participent à l'entretien des berges et du mobilier du Plan d'eau, afin qu'il puisse accueillir en toutes saisons activités et manifestations diverses, et offrir un lieu de promenade et de détente bien agréable. Tous les ans à la fin de l'hiver, les membres disponibles du club procèdent à une séance de débroussaillage des rives de l'étang et de la Brenne.

Le pêche à la truite

Un lâcher de 110 kg de truites a été effectué fin Avril dans l'étang de Villechauve. Durant toute la journée du 27 Avril, de nombreux pêcheurs répartis autour du plan d'eau ont tenté leur chance, bénéficiant d'un temps frais mais sec le matin.



L'avant-veille de la pêche, le camion du pisciculteur amène sa marchandise au Plan d'eau, où l'attendent des membres du Club. Transvasées dans des bassines, les truites sont aussitôt lâchées dans l'étang, par les soins ici de Michel Moron et Robert Bois.



Il n'a fallu que quelques minutes à cet adroit pêcheur pour réaliser sa première prise dès l'ouverture.



A chacun son matériel et sa technique, l'essentiel étant que les truites se laissent prendre au piège...de temps en temps !



La pause en milieu de matinée à l'abri du préau est la bienvenue pour prendre un verre et un casse-croûte car on s'est levé tôt.



Les spécialistes du Club font griller saucisses et merguez. Ils sentiront bon le feu de bois en fin de matinée.



Pour que la partie de pêche soit l'occasion d'une réunion en famille et entre amis, les organisateurs ont prévu la possibilité de se restaurer sur place à l'heure du déjeuner. Sont proposés charcuteries, grillades, fromage et pâtisserie. Une quarantaine de personnes ont saisi cette opportunité et ont pu ainsi profiter pleinement du site tout au long de la journée.



Un concours qui a beaucoup de succès consiste à estimer au plus près le poids d'une belle truite présentée dans un aquarium. Cette année c'est un garçonnet, Morgan Girard, qui a proposé l'estimation la meilleure et a donc emporté la pièce, plus une jolie petite coupe. Son Papa, pêcheur et membre du Club, est évidemment très fier de poser auprès du vainqueur.



La randonnée pédestre printanière

Une randonnée organisée le 15 juin a vu partir du plan d'eau une centaine de participants de tous âges, et ce dès 7h30 pour les plus matinaux. Trois circuits centrés sur le cours de la Brenne étaient proposés aux marcheurs : 9 km, 16km et 20 km. Un substantiel casse-croûte était fourni aux participants pour se restaurer à mi-parcours, ainsi que des rafraîchissements à l'arrivée.



Comme les années précédentes, la halte casse-croûte était installée dans le beau parc du Moulin de Perchène. Gilberte Poirier, Béatrice Richardeau, Robert Bois, Michel Moron, Jean-Yves Delétang et Nicolas Chéreau s'affairent à préparer les sandwiches car l'arrivée des premiers marcheurs ne saurait tarder.





Le temps est beau et la température est clémente. Les marcheurs ont chaud et sont avant tout assoiffés. Mais la nourriture solide est aussi bien consommée. Les commentaires des participants sont dans l'ensemble très positifs, tant sur le parcours que sur l'accueil dont ils bénéficient.

La saison de pêche estivale

L'empoissonnement ayant été effectué fin 2013 l'étang a été ouvert à la pêche durant tout l'été 2014, moyennant une participation modérée (5 € la demi-journée et 7 € la journée).

Les festivités du 12 Juillet 2014

A l'occasion de la Fête Nationale de Juillet 2014, un repas communal organisé par le Club s'est tenu de 20H à 22H30 dans la salle des fêtes.



La salle, bien décorée aux couleurs de la République Française, accueille une centaine de participants au repas.



Le repas n'est pas terminé que déjà les couples de danseurs s'élancent sur le parquet au son d'airs populaires





Toute la place disponible est prise par les danseurs et les danseuses qui se trémoussent au son de musiques modernes.



En duo avec une alerte convive, notre ancien Maire ne manque pas de réjouir l'assistance de ses airs favoris.



De retour dans la salle après le tir du feu d'artifices offert par la Mairie, les membres du Club de Danse Country offrent aux participants à la Fête une belle démonstration de leur répertoire, au son d'une musique du folklore américain mais aussi irlandais.



Le marché de Noël



Le dimanche 14 Décembre, Jocelyne et Michel Moron, aidés par quelques autres membres du Club, ont organisé le Marché de Noël qui s'est tenu dans la salle des fêtes, de 10 H à 18 H. Tout un éventail de marchandises était présenté, allant des produits de bouche jusqu'aux œuvres d'art, en passant par des articles vestimentaires. Une petite buvette proposait entre autres un excellent vin chaud à la cannelle.



Devant l'entrée de la salle, les dames du club des Bricol'tous, aidées par leurs enfants, proposaient pâtisseries et crêpes qui ont eu beaucoup de succès.



Le Père Noël, présent la veille au goûter de Noël, a bien voulu revenir à Villechaue en visite spéciale sur le Marché, pour la plus grande joie des petits et...des grands !

La Maison des Acrobates

Sarah Beauchesne et Philippe Girier animent un atelier de cirque, dans la salle polyvalente mise à disposition par la Municipalité. Une douzaine d'enfants, divisée en deux groupes (l'un débutant, l'autre plus avancé), s'initient aux acrobaties (travail au sol, planche sur rouleau, funambulisme...), jongleries, clowneries.

En fin d'année scolaire, les parents et les amis sont conviés à une démonstration suivie d'une remise de diplômes.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Sarah Beauchesne et Philippe Girier au . 06 08 51 32 61.



Garder son équilibre en marchant sur un filin d'acier n'est pas chose aisée mais ces demoiselles y parviennent avec grâce.



Réaliser ensemble d'acrobatiques postures au sol procure aux spectateurs de splendides effets visuels.





Concevoir et réaliser une pyramide humaine aussi réussie n'est possible qu'après une année de sérieux travail.



Ces enfants petits et grands manifestent leur joie et leur fierté d'avoir su présenter à leurs familles un joyeux spectacle.

Association les Bricol'tous

Fondée par des parents d'élèves, elle est destinée à organiser des loisirs collectifs pour les enfants de Villechauve. Les activités sont centrées sur le bricolage, la peinture, le dessin, les jeux de société...

Renseignements : s'adresser à Mme Ludivine BERLEAU, Présidente, tél. 02 54 80 39 18.

La fête de Pâques 2014

Le samedi 20 Avril précédant le jour de Pâques, les enfants du village ont été invités à participer à une chasse aux œufs de Pâques que les Mamans des Bricol'tous avaient éparpillés dans les buissons du petit parc derrière la mairie.



Après avoir récolté leur butin, les enfants partagent équitablement les œufs, sans oublier la part de ceux qui n'ont pu venir.



Par cette belle matinée printanière, c'est un plaisir de poser pour garder un souvenir de ce moment privilégié.



La fête d'Halloween

Le 1^{er} novembre 2014, les petits Bricol'tous ont fêté Halloween de manière traditionnelle. Après s'être grimés et avoir revêtu leurs déguisements de fantômes, diables et autres sorcières, ils parcourent les rues du bourg. Se présentant au seuil des maisons, ils espèrent recueillir diverses friandises. De nombreuses portes s'ouvrent aux enfants qui reçoivent un accueil bienveillant et des félicitations pour leurs déguisements.



Avant le départ, Séverine Proust, la spécialiste du grimage, se concentre sur les frimousses des enfants qui ont une idée très précise du personnage qu'ils veulent incarner dans le défilé. Elle s'occupe aussi des mamans, aidée par une jeune apprentie au talent prometteur.



La petite troupe se rassemble devant le porche de l'ancienne école, prête à s'élancer joyeusement dans les rues du bourg.



Le défilé s'étire dans la pente de la rue Pasteur car ceux qui sont devant courent pour être les premiers à sonner aux portes.





Les maisons de Madame Poirier et de Madame Chalouas, avenue de la Gare, sont accueillantes avec leur grande cour et leur porte qui s'ouvre à peine les enfants ont-ils frappé. Des poignées de bonbons tombent dans leurs sacs tandis que les mamans veillent à ce que tout se passe bien.



Les diabolotins et les petites sorcières sont allés jusqu'en bas de la rue Pasteur et reviennent de la maison Rousseau.



Les voilà maintenant dans la rue des Chauves, où une maman-sorcière est sortie du cortège pour donner sa contribution.



Tout le monde est rentré au local. C'est le moment de déguster des crêpes savoureuses et des friandises multicolores, après avoir bien « bougé » dans les rues de Villechauve.



Ces enfants qui posent fièrement dans la « Petite Classe » savent-ils que certains de leurs parents et grands-parents ont été élèves dans cette pièce pleine de souvenirs ?

LES HABITANTS DES MAISONS DU XXI^{ème} SIÈCLE Á VILLECHAUVÉ

Dans un précédent bulletin municipal (2012), on s'est intéressé aux maisons anciennes du bourg, et aux souvenirs qu'elles évoquaient pour les habitants de longue date de notre village. A l'opposé, on a cette fois considéré les maisons qui ont été construites depuis l'an 2000, en demandant à leurs habitants ce qui les a amenés à vivre à Villechauve et comment ils apprécient ce choix.

Tout d'abord, un lotissement de 5 maisons récentes et édifiées par le même entrepreneur, est visible à l'entrée du village lorsqu'on vient de la route nationale 10. Leur construction a entraîné une extension de l'emprise du bourg sur la départementale 65 et donc celle de la rue Pasteur.

La maison sise au numéro 28 de la rue Pasteur

Elle est la propriété d'Antonin PROVOST et Lucie BRISSAULT. La construction en a été achevée en avril 2009 et l'emménagement fait le même mois.



Antonin Provost (29 ans) est magasinier à Vendôme. Lucie Brissault (25 ans) est assistante maternelle agréée et accueille chez elle les enfants qu'on lui confie. Leur fille Lilou (3 ans) est scolarisée à l'école maternelle du SIVOS à St Amand-Longpré. Cette jeune et sympathique famille, appréciée de son voisinage, est heureuse d'habiter le bourg de Villechauve. Plus qu'un site de résidence, elle y a découvert un lieu de vie qu'elle n'envisage pas de quitter de sitôt...

Pour ce jeune couple, cette maison est la première acquisition immobilière. Il s'agissait donc d'un choix important, motivé au premier chef par des considérations financières : le coût de l'opération était nettement attractif. De plus, la situation géographique de Villechauve par rapport au lieu de travail d'Antonin (et de Lucie à l'époque de l'achat) était un second critère décisif.

L'installation d'une pompe à chaleur réversible a permis d'améliorer le confort de l'habitation et d'atténuer le coût du chauffage par rapport à celui de radiateurs électriques classiques. Une clôture a été dressée autour du terrain, sur lequel un jardin d'agrément a été aménagé, lequel a valu à ses propriétaires de remporter en 2013 le 1^{er} Prix des Maisons fleuries de Villechauve.

Au quotidien, les courses du ménage se font à Château-Renault, et les approvisionnements importants à Tours-Nord une fois par mois. Quant aux achats pour l'équipement de la maison, ils se font tout naturellement chez BUT à Vendôme, où Monsieur travaille.

Antonin et Lucie se disent satisfaits des services communaux et participent volontiers aux manifestations organisées par nos Associations, y compris les repas festifs.

Pour ses loisirs, la petite famille fréquente les brocantes, les parcs familiaux des environs et au-delà, et voyage jusqu'au zoo de Doué-la-Fontaine.

Antonin, Lucie et Lilou se sentent bien actuellement dans cette maison. La seule raison qui les pousserait à la quitter plus tard serait d'en acquérir une plus grande...si nécessaire.

La maison sise au numéro 30 de la rue Pasteur

Elle est habitée par Ludivine RIGOREAU en tant que locataire depuis le 1^{er} Août 2014.



Ludivine Rigoreau (38 ans) est comptable à l'INRA. Ses enfants Kelyan (9 ans) et Lou-Ann (5 ans) vont à l'école de Neuville, où réside leur père. Kelyan est en CE2 et Lou-Ann en maternelle grande section. Depuis peu à Villechauve, Ludivine commence à découvrir le village et à faire connaissance avec ses voisins proches. Elle se déclare satisfaite d'être venue s'installer dans cette maison récente où elle trouve pour elle et ses enfants un lieu de vie confortable.

Quelles sont les raisons qui ont conduit cette jeune maman à prendre une location à Villechauve ? Essentiellement géographiques. En effet, Villechauve est très proche de Neuville où réside le papa de Kelyan et Lou-Ann. Les enfants bénéficient d'une garde rigoureusement alternée entre les deux parents séparés. Chaque semaine, ils sont deux journées et demie chez leur mère et autant chez leur père. Le week-end, ils passent soit le samedi, soit le dimanche avec l'un ou l'autre des parents. La maman assure le mercredi après-midi, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Cet arrangement remarquable, résultant d'une séparation à l'amiable entre les parents, ainsi que la proximité des deux lieux de résidence, permettent aux enfants de ne pas être trop fatigués ni perturbés par les échanges. De plus, cela permet aux enfants de poursuivre leur scolarité à Neuville et d'y achever leur cycle primaire avec les enseignants qu'ils connaissent, tout en conservant leurs copains et copines d'école. C'est essentiel pour leur équilibre.

Toutefois, Ludivine qui exerce la profession de comptable à l'INRA n'est pas tout à fait aussi gâtée que ses enfants en termes de transport : le trajet jusqu'à Nouzilly où se situe son lieu de travail, nécessite d'emprunter des petites routes de traverse pour n'être pas trop long. C'est possible l'été mais devient trop risqué en saison hivernale, où il lui faut alors passer par la N10, selon un trajet plus long mais plus sûr.

Les courses quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles se font tout naturellement à Château-Renault situé entre Neuville et Villechauve. Quant aux achats pour l'équipement de la maison, ils se font via Internet.

Pour les activités hors temps scolaire, c'est encore à Château-Renault que Kelian pratique le football en salle et Lou-Ann la danse. Avec leur maman, ils font des travaux manuels à la maison et des promenades dans les environs. L'anniversaire de Lou-Ann a été fêté cet été au plan d'eau, ce qui a permis d'organiser une chasse au trésor dans un cadre particulièrement agréable.

Satisfaite des services communaux et notamment de l'agence postale, Ludivine émet une restriction notable qu'elle partage avec d'autres habitants de son voisinage. A savoir le niveau de sécurité pour les piétons et les cyclistes, du fait de la circulation automobile. Malgré la présence de trottoirs, la vitesse excessive de nombreux véhicules traversant le village rend dangereux le cheminement des enfants, accompagnés ou non.

Ludivine pense résider à Villechauve plusieurs années encore. Le projet de construire ou d'acheter une résidence est pour le moment repoussé à plus tard.

La maison sise au numéro 32 de la rue Pasteur

Elle est la propriété de Guillaume CHATTÉ et Laure-Anne NOBLE. La construction en a été achevée en juillet 2010 et l'emménagement fait le même mois.



Guillaume Châté (31 ans) est employé dans un grand centre commercial. Laure-Anne Noble (31 ans) est conseillère en insertion professionnelle dans un centre de reconversion pour les personnes handicapées. Satisfaits du cadre de vie que leur offre Villechauve et de la convivialité qui règne dans le village, ils sont décidés à demeurer encore longtemps dans leur belle maison à vocation familiale.

Venant de Tours, Guillaume et Laure-Anne ont été séduits pour l'acquisition de leur première maison par son coût attractif et son implantation en milieu rural. Ils ont pu ainsi devenir les tout jeunes propriétaires d'une maison individuelle avec jardin. De plus, l'accès direct à la N10 ainsi que la proximité de la gare TGV de Vendôme ont motivé leur choix.

Dans les combles ont été aménagées 3 pièces supplémentaires. Les radiateurs électriques d'origine ont été remplacés par des modèles plus performants et un poêle a été installé dans la salle de séjour. Ainsi la maison a largement gagné en capacité d'accueil et en confort. Le terrain a été pourvu d'une clôture et d'un jardin d'agrément avec potager.

En tant qu'employé commercial dans un supermarché, Guillaume doit se rendre en voiture à St Cyr-sur-Loire, ce qui implique un trajet en voiture de 35 à 40 minutes. Fort heureusement, il bénéficie d'horaires réguliers.

En tant que conseillère en insertion professionnelle, Laure-Anne doit de rendre à Louestault, environ 20km à l'ouest de Château-Renault. Elle pratique le covoiturage à partir de Château-Renault, ce qui amoindrit le coût et la fatigue du transport. Elle travaille dans un centre de rééducation pour personnes handicapées suite à un accident, dont elle a en charge la reconversion professionnelle.

Pour la vie courante, les courses sont faites par Guillaume sur son lieu de travail ainsi qu'au marché de St Cyr-sur-Loire ou de Montoire. Les biens d'équipement pour la maison sont achetés dans un grand magasin de Tours-sud.

Entretien de bonnes relations avec leurs proches voisins, Guillaume et Laure-Anne participent volontiers aux manifestations organisées par la Commune ou les Associations, telles que les festivités de juillet et le marché de Noël.

Leurs loisirs se partagent entre le sport dans un club de gymnastique à Montoire, les spectacles au Minotaure de Vendôme et le cinéma à Château-Renault. De temps en temps, ils prennent le TGV pour s'offrir une sortie à Paris.

Guillaume et Laure-Anne se déclarent pleinement satisfaits de leur choix de vivre à Villechauve en acquérant cette maison. Avec une restriction tout de même quant à la circulation automobile dans la rue Pasteur. En effet, les excès de vitesse commis fréquemment par les conducteurs sont une source de nuisance sonore et surtout de danger pour les riverains. Pour autant, ils sont persuadés de demeurer encore longtemps à Villechauve.

La maison sise au numéro 34 de la rue Pasteur

Elle est la propriété de Bertrand GIRARD et Aline LADROUE. La construction a été achevée en Août 2010 et l'emménagement fait le même mois.



Bertrand Girard (33 ans) est Agent commercial dans une entreprise agro-alimentaire. Aline Ladroue (34 ans) est aide-soignante à Vendôme. Leur fils Morgan (6 ans) est en CP et leur fille Léna (3 ans) en 1^{ère} année de Maternelle, tous deux à St Amand-Longpré. Cette jeune et dynamique famille est bien connue dans le village, à travers les différentes activités des Associations et les fêtes communales. Ils sont tout à fait satisfaits du choix qu'ils ont fait de s'installer à Villechauve, où ils sont déterminés à résider encore longtemps...

Pour leur premier achat immobilier, la première motivation de ce jeune couple était la vie en milieu rural. Le coût modéré de l'opération était aussi un facteur déterminant. De plus, la situation de Villechauve en bordure de la N10 est un atout important pour les déplacements professionnels ou simplement familiaux. C'est particulièrement le cas de Bertrand qui doit rayonner dans tout le Loir-et-Cher et les départements limitrophes.

L'aménagement des combles est en cours et permettra de tirer un plus grand profit du volume de la maison. Celui de la cuisine a permis d'en assurer le confort au quotidien. L'aménagement du terrain vise à en faire avant tout un jardin d'agrément. Mais un petit potager muni d'une serre permet d'occuper une partie des loisirs et d'agrémenter les menus familiaux.

Les courses quotidiennes se font à Château-Renault, les approvisionnements hebdomadaires également à Château-Renault et aussi à Vendôme. Les achats pour l'équipement de la maison se font à Tours-Nord.

Bertrand et Aline ont de bons contacts avec le voisinage. Il leur arrive de partager des repas avec des voisins. Les enfants qu'on va déposer ou récupérer au car scolaire sont des intermédiaires de choix pour étendre les échanges avec les habitants des autres secteurs du village. D'ailleurs, Aline est déléguée suppléante au sein d'une association de parents d'élèves du groupe scolaire de Saint-Amand.

Le couple et leurs enfants participent largement aux diverses activités des associations de Villechauve : chasse et pêche pour Bertrand, Bricol'tous pour Aline et les enfants, repas festif de la mi-juillet... Mais les loisirs familiaux à la maison ont aussi toute leur place, que ce soit dans les jeux, le bricolage, le jardinage. Et à l'extérieur les promenades en forêt ou les grandes sorties comme au parc « Papéa » au Mans.

Satisfaits des services communaux et de la convivialité qui se manifeste dans le village, Bertrand et Alice ne voient actuellement aucune raison de quitter leur maison à Villechauve, à moins que Bertrand se trouve dans la situation d'accepter un autre poste dans son travail.

La maison sise au numéro 36 de la rue Pasteur

Elle est la propriété de Yoann GUINAUDEAU et Cindy SUPERVIELLE. La construction a été achevée en février 2010 et l'emménagement s'est fait le même mois.



Yoann Guinaudeau (34 ans) est technicien respiratoire. Cindy Supervielle (30 ans) est hôtesse de caisse. Leur fille Eve (7 ans) est en CE1 et leur fils Bastian (4 ans) est en petite section de maternelle, tous deux à St Amand-Longpré. Voilà encore une jeune et sympathique famille qui est très heureuse de son installation à Villechauve, où elle trouve en milieu rural un cadre de vie agréable et un voisinage amical. Ils sont Villacalvitiens à coup-sûr pour longtemps...

Venant de Vouvray où ils étaient en location, ils ont trouvé dans l'achat de cette maison individuelle la possibilité de réaliser une opération financièrement intéressante et de satisfaire leur projet de vivre en milieu rural dans le secteur de Château-Renault. Des travaux complémentaires et divers aménagements de leur maison sont en projet. Le terrain a été aménagé en jardin d'agrément avec une aire de jeux pour les enfants.

Yoann est technicien respiratoire. Son travail consiste à installer chez des particuliers un appareil d'assistance à la respiration pour des personnes sujettes aux apnées pendant leur sommeil. Il est en plus chargé de prodiguer aux patients une formation à l'utilisation du dispositif. Enfin il assure un suivi de cette utilisation, afin de veiller à l'efficacité du traitement. Le résultat attendu est un sommeil plus réparateur faisant disparaître un état de fatigue générale et de soulager le cœur. Yoann travaille pour le compte d'une entreprise spécialisée, dans une agence régionale sise à Villebarou. Son travail implique de rayonner dans toute la région Centre, avec un véhicule de fonction transportant le matériel nécessaire. Grâce à l'accès immédiat à la RN10, Yoann est favorisé par la situation géographique de sa maison, d'autant qu'il est soumis à des périodes d'astreinte dans sa fonction qui peut exiger des interventions rapides.

Il en est de même pour Cindy qui est à 20 minutes de son lieu de travail à Montoire, où elle est hôtesse d'accueil dans un supermarché et doit faire face à de fréquents changements d'horaire.

Dans ces conditions, les enfants scolarisés à l'école du SIVOS à St Amand doivent rester le midi à la cantine scolaire et être pris en charge à la sortie par une assistante maternelle locale. Les enfants se sont habitués à ces horaires et sont d'autant plus heureux de retrouver le confort de leur maison à leur retour.

Les courses quotidiennes sont faites à Montoire par Cindy au retour du travail et les courses hebdomadaires à Château-Renault. L'équipement de la maison est acheté dans les magasins de Château-Renault et de Vendôme-Sud, mais aussi via Internet pour des meubles.

Cindy et Yoann entretiennent des relations amicales avec les proches voisins et participent volontiers aux manifestations organisées par la Commune et les Associations : le goûter de Noël, le repas de Pâques, le vide-grenier par exemple. Les enfants apprécient fort la chasse aux œufs de Pâques et la fête d'Halloween organisées par les Bricol'tous.

Le Plan d'eau est un lieu de promenade en famille, où les enfants aiment jouer. Au-delà, les sorties dans les parcs tels que le zoo de Beauval, ou à la piscine de Montrichard occupent largement les loisirs familiaux.

Satisfaits des services communaux et de la convivialité qui règne dans le village, Yoann et Cindy entendent rester indéfiniment dans cette maison où ils sont heureux de vivre avec leurs enfants.

La maison sise au numéro 26 de la rue Pasteur

Elle est la propriété de Michel et Jocelyne MORON. Cette maison, achevée en août 2005, leur a été vendue en janvier 2006, alors qu'elle n'avait presque pas été habitée par les premiers propriétaires. Ils ont emménagé un mois plus tard.

Cherchant dans un habitat rural une maison de plain-pied, ne nécessitant pas de gros travaux au départ, ils se sont vus proposer par une agence de Château-Renault cette maison récemment construite et qui correspondait parfaitement à leurs souhaits. Ils ne connaissaient pas Villechauve avant de s'y installer mais ont très vite réalisé qu'ils avaient fait le bon choix.

Il a juste fallu installer la cuisine dont les éléments avaient été laissés sur place par les précédents propriétaires. Une clôture avec portail électrique, un jardin d'agrément laissant place à un potager muni d'un abri avec cave : Michel a doté son terrain d'une belle valeur ajoutée.



Michel Moron (67 ans) est carreleur retraité. Jocelyne Moron (60 ans) est aide-familiale. Ce couple sympathique et dynamique est bien connu pour son implication dans la vie sociale de Villechauve. Conseillère municipale depuis 2008, Jocelyne est seconde Adjointe au Maire, Présidente du Club d'animation du Plan d'eau, et Présidente du Club de danse Country. Michel est Vice-Président du Club des Chasseurs et paye de sa personne dans bien des animations au village.

Pour l'approvisionnement, le pain quotidien est livré par le boulanger d'Authon, les courses hebdomadaires se font essentiellement à Château-Renault et un peu à Montoire ou Vendôme. L'équipement électroménager est acheté à Vendôme-Sud ou à Château-Renault. Ainsi les déplacements sont limités, tout comme le sont les déplacements nécessités pour le travail d'aide-familiale de Jocelyne.

De plus, il s'est trouvé que la maison voisine était mise en location au moment de l'arrivée de Michel et Jocelyne. Elle a été aussitôt louée par les parents âgés de Jocelyne qui devait déjà s'occuper d'eux. Après le décès de son épouse, le père de Jocelyne s'est vu au fil des années avoir besoin d'une assistance de plus en plus soutenue. Qui, mieux que sa fille, pourrait lui prodiguer la surveillance et les soins quotidiens que réclament son grand âge et sa santé fragile?

Devenue citoyenne de Villechauve, Jocelyne a très vite formulé le projet de participer activement à la vie associative et à l'animation du village. Son but ? *« Faire se rencontrer et donc mieux se connaître les gens de tous âges dans des manifestations empreintes de convivialité »*. Pour concrétiser ce projet, elle est entrée en 2008 au Conseil municipal, et a accepté d'être Présidente du Club d'animation du Plan d'eau. Elle a renouvelé cet engagement en 2014, devenant en plus 2^{ème} Adjointe au Maire. A partir d'un groupe de danseurs qui pratiquaient la Danse Country dans le cadre du Club du Plan d'eau, elle a en 2014 fondé pour cette activité un club à part entière. C'est elle qui est à l'origine du Marché de Noël qui se tient depuis 3 ans dans la salle des fêtes de Villechauve et obtient un beau succès.

Michel, passionné de chasse, est devenu le très actif Vice-Président de l'Amicale des Chasseurs. De plus, il participe efficacement à la logistique des diverses manifestations organisées par le Club du plan d'eau et par la Commune. Et tout cela, toujours accompagné de sa fidèle petite chienne Victoire, assise sur le siège passager de sa petite fourgonnette rouge...

Ces activités multiples et variées suffisent-elles à occuper leurs week-ends ? Il n'en est rien, car ils consacrent aussi beaucoup de temps à leurs 4 petits-enfants, que ce soit pour les gardes du mercredi après-midi, certains week-ends et les vacances scolaires. Avec eux ce sont balades dans les environs, pêche dans l'étang et sorties dans les parcs familiaux.

Ainsi, le choix de s'installer à Villechauve s'est révélé très satisfaisant et ils n'envisagent pas du tout d'en partir un jour. A tel point, nous dit Michel avec son

humour bien connu, qu'ils ont réservé une place dans le cimetière auprès des parents de Jocelyne, « *afin d'être certains de ne jamais quitter Villechauve* ».

La maison sise au numéro 9 de la rue de la Gare

Elle est la propriété de Nicolas CHÉREAU et Stéphanie JANVIER. La construction en a été achevée en juin 2003 et l'emménagement s'est fait en juillet 2003 sous une pluie torrentielle.



Nicolas Chéreau (35 ans) est responsable de silo. Stéphanie Janvier (37 ans) est employée de banque. Ils ont deux enfants jumeaux âgés de 9 ans, Julie et Maxence, qui sont en CM1 à l'école du SIVOS à St Amand. Nicolas est membre du Club du plan d'eau où il tient une place importante dans les manifestations en extérieur. Stéphanie et les deux enfants sont membres du club des Bricole'tous, et toujours présents dans les activités du club.

Le choix de construire à Villechauve a été motivé principalement par des raisons géographiques : l'axe de la N10 entre Vendôme et Tours pour l'accès au travail et aux centres commerciaux. S'y ajoute le fait que les parents et beaux-parents résident à proximité. Et bien sûr, la qualité de vie en milieu rural.

La construction a été complétée par un garage extérieur. Les combles ont été aménagés en 2005. Le jardin a été bonifié par un beau potager. Ainsi la jeune famille s'est-elle pourvue d'un cadre de vie à la fois pratique et agréable.

Responsable de silo, Nicolas travaille à Villedomer, avec un trajet en voiture de 15 minutes. Il faut 20 minutes à Stéphanie pour se rendre à Monnaie où elle est employée de banque.

Maxence et Julie sont de gentils jumeaux qui vont à l'école du SIVOS à St Amand où ils sont de très bons élèves en classe de CM1. Leur garde en dehors du temps scolaire est assurée tantôt par les grands-parents, tantôt par les parents eux-mêmes, selon leurs disponibilités. Ils pratiquent le badminton le jeudi soir à St Amand dans le cadre de l'association Eureka.

Les courses quotidiennes ou hebdomadaires se font à Château-Renault, ou à Monnaie où travaille Stéphanie. Pour l'équipement de la maison, les achats sont faits à Tours.

Stéphanie et Nicolas ont de bonnes relations avec l'ensemble du village, du fait qu'ils sont tous deux membres d'associations actives. Pour Nicolas, c'est le club du Plan d'eau, avec notamment la pêche dans l'étang et la traditionnelle marche printanière. Pour Stéphanie, c'est le club des Bricole'tous, avec la chasse aux œufs de Pâques, la retraite aux flambeaux du 13 juillet, la quête des bonbons à Halloween, la vente de pâtisseries au Marché de Noël. De plus ils ont développé de fortes amitiés avec leurs voisins, concrétisées par une entraide pour la construction des maisons.

Il y a aussi les loisirs purement familiaux, que ce soit les jeux de société à domicile ou le bowling à Tours, le cinéma à Vendôme, les parcs de loisirs comme « Papea » au Mans (1 heure en voiture). Grâce aux grands-parents tout proches, Nicolas et Stéphanie peuvent même faire des sorties en couple.

Nicolas et Stéphanie sont donc très heureux de vivre à Villechauve avec leur famille et leurs différentes relations, et se félicitent sans restriction du choix de s'y être établis. Ils espèrent y demeurer indéfiniment.

La maison sise au numéro 11 de la rue de la Gare

Elle est la propriété d'Eric et Béatrice RICHARDEAU. La construction en a été achevée en février 2003 et l'emménagement s'est fait le même mois.



Eric Richardeau (53 ans) est Agent SNCF. Son épouse Béatrice (48 ans) est ouvrière dans la confection de chaussures de qualité. Ils ont deux grands enfants : Fanny (21 ans) qui vole de ses propres ailes et Steven (19 ans) qui est encore domicilié chez ses parents. Béatrice, élue conseillère municipale en 2014, a décidé de mettre son dynamisme au service de la commune et du Club du Plan d'eau où elle est très appréciée pour sa jovialité et son efficacité.

Ayant vécu dans un petit appartement au sein d'un immeuble durant les premières années de leur mariage, leur motivation essentielle pour leur projet de construction était de vivre dans une grande maison individuelle avec un terrain conséquent, en milieu rural. Eric connaissait Villechauve de longue date et l'opportunité de réaliser leur souhait se présenta avec un beau terrain mis en vente rue de la Gare, pour un prix raisonnable. Malheureusement, pour concrétiser leur projet, Eric et Béatrice ont eu à traverser une longue et pénible épreuve. En effet, l'entrepreneur retenu pour la construction s'est révélé malhonnête et a failli à son engagement. La construction s'est arrêtée alors que les pignons de la maison n'étaient même pas terminés. Ayant perdu en grande partie leur mise financière, Eric et Béatrice ont dû réaliser par eux-mêmes l'achèvement des travaux, avec l'aide de leur famille et d'amis. Cette épreuve qui compromettait gravement leur projet familial les a soudés et ils sont aujourd'hui heureux d'avoir su surmonter une telle adversité.

Le terrain et la maison ont été embellis par l'aménagement de deux grandes terrasses, dont l'une, étagée en façade, donne accès par paliers à l'entrée principale. Une plateforme supplémentaire a été aménagée, dans l'attente d'un petit édifice de jardin. Ce jardin, conçu avant tout pour l'agrément, possède tout de même un petit potager et surtout une vigne que Béatrice bichonne au fil des saisons.

Agent SNCF dans la maintenance des voies, Eric travaille à Neuillé-Pont-Pierre, ce qui nécessite un trajet de 45 minutes en voiture. Mais il pratique le covoiturage chaque

fois que c'est possible. Béatrice est ouvrière à Château-Renault dans l'entreprise bien connue qui fabrique des chaussures de qualité renommée et propose sa production en vente directe. Le fils cadet Stephen est actuellement en recherche d'emploi. De niveau Bac Pro, il a déjà travaillé dans la maintenance d'équipements industriels.

Un autre habitant important du lieu est Charlet (7 ans), un magnifique chien de race Border Collie, fidèle compagnon et gardien intransigeant de la maison.

A la maison, Béatrice réalise des travaux de crochet, de couture. Dans le village, elle donne de son temps à la Municipalité, depuis son élection en tant que Conseillère en mars dernier. Et aussi au Club du Plan d'eau où elle anime, de manière assidue et efficace les diverses manifestations.

Eric occupe une partie de ses loisirs au Club de tir Montoirien. Il a conservé aussi des liens avec le Club de karaté kyokushinkai Renaudin, où il a été professeur de karaté de 1985 à 1999. Il y a notamment entraîné les membres des forces de l'ordre auprès desquelles il conserve aujourd'hui encore une activité de conseil. Et c'est en donnant des cours de self-défense qu'il a fait la connaissance de Béatrice, qu'il a épousée en 1990.

Eric et Béatrice disent aimer au plus haut point leur vie tranquille dans leur maison, tout en appréciant la commune de Villechauve qu'ils n'envisagent nullement de quitter dans le futur.

La maison sise au numéro 24 rue des Chauves

Elle est la propriété d'André et Eliane BOTTIER. La construction a été achevée en novembre 2004 et l'emménagement a eu lieu le 4 décembre 2004.



André Bottier (68 ans) est conducteur de travaux retraité. Son épouse Eliane (65 ans) est aide-soignante retraitée. Leur fils Patrice (48 ans) est résident à l'IME « La Boisnière » de Château-Renault mais passe de longs séjours chez ses parents. André Bottier est Conseiller municipal depuis 2008 et a été réélu en 2014. Il gère la location de la salle polyvalente, dont il est le responsable attiré depuis 2008. Il est membre du jury chargé d'attribuer les prix du concours des Maisons fleuries.

Le choix du terrain pour la construction a été motivé par son coût modéré et la proximité de Château-Renault où se situe l'établissement de « la Boisnière » accueillant leur fils Patrice. Venant d'Orléans, André et Eliane ne connaissaient pas Villechauve. Mais, sur la proposition d'une agence immobilière, ils vinrent visiter le terrain disponible rue des Chauves et furent immédiatement séduits par le bourg et le site proposé en bordure d'un bois, avec la Brenne en contrebas.

Une belle remise a été construite plus tard dans le jardin par André lui-même, pour y ranger notamment du matériel de jardinage. En effet, la maison est entourée d'un beau jardin d'agrément où un potager a trouvé sa place. Mais André est engagé dans une lutte sans merci pour éliminer les taupes qui colonisent le terrain.

Dans la maison, viennent d'être installées une chaudière à condensation et une douche spéciale pour handicapé dans la salle de bain. Celle-ci procure à Eliane une aisance appréciable pour les soins qu'elle apporte à son fils, lequel bénéficie d'un meilleur confort pour sa toilette.

En effet, elle-même aide-soignante retraitée, Eliane prend intégralement en charge les soins qu'il faut apporter à Patrice lors de ses séjours à la maison, aidée en cela par André. Atteint d'un handicap psychomoteur profond depuis sa prime enfance, Patrice est dépendant à 90% d'une assistance quotidienne pour tous les aspects de sa vie corporelle et pour sa sécurité.

Mariés très jeunes (André avait 19 ans et Eliane 16 ans), ils ont conçu leur fils très vite et pouvaient espérer élever leur premier enfant dans le bonheur. Las, Eliane fut atteinte de toxémie durant sa grossesse, maladie qui a provoqué des lésions graves et irréversibles dans le cerveau du fœtus. Lorsque Patrice eut l'âge de 2 ans, les malheureux parents apprirent que leur enfant serait handicapé à vie. Ils prirent alors la décision de ne jamais avoir d'autre enfant et de consacrer toutes leurs forces, tout leur amour, à ce garçon qui dépendrait entièrement d'eux dans l'avenir.

Jusqu'à la fin 1975, Patrice a été gardé et soigné par ses parents. Puis il a fallu le placer dans un établissement spécialisé : c'est ainsi qu'il est devenu pensionnaire de l'Institut Médico-éducatif (IME) de « la Boisière » à Château-Renault, dont André a été administrateur durant 8 ans. Actuellement, Patrice y réside dans un foyer d'hébergement médicalisé lorsqu'il n'est pas chez ses parents. Ceux-ci font en sorte de le garder avec eux le plus souvent possible. Il s'écoule au maximum 10 jours sans qu'il revienne à la maison, « ma maison », dit-il en y arrivant. Il passe le mois d'Août complet avec ses parents, et des séjours de deux semaines pour les fêtes traditionnelles.

Eliane et André voyagent beaucoup avec leur fils et l'emmènent aux fêtes et manifestations de la région. Ils passent ensemble des vacances au bord de la mer. On les voit souvent ensemble aux festivités organisées à Villechauve, comme celle du 13 juillet où Patrice est présent au repas et danse un peu avec sa Maman.

André est actuellement retraité après une longue carrière dans les BTP. Engagé comme apprenti, il a gravi les échelons et terminé comme conducteur de travaux. Il a participé à la construction d'ouvrages d'art considérables, par exemple le pont de l'Europe qui franchit la Loire à Orléans. Elu Conseiller municipal en 2008, puis réélu en 2014, il est responsable de la location de la salle des fêtes. Il est membre du Jury municipal qui attribue chaque année les prix du concours des Maisons fleuries de Villechauve. Passionné par les armes de chasse, il fait partie de l'Amicale des Chasseurs.

Eliane et André s'entendent très bien avec tous leurs voisins de la rue des Chauves et au-delà. Ils se déclarent tout à fait satisfaits par les services communaux et par la convivialité qu'ils rencontrent lors des festivités organisées à Villechauve. Ils ont la ferme volonté de demeurer dans leur belle maison aussi longtemps que les circonstances le permettront.

En conclusion, on voit que tous les témoignages recueillis ici montrent une réelle et profonde satisfaction du choix fait par ces habitants d'investir et de s'installer à Villechauve. Tous se félicitent de vivre en milieu rural dans un village occupant une position géographique favorable par rapport aux bassins de vie environnants, tout en permettant par sa taille modeste d'y rencontrer une réjouissante convivialité. Il ne fait aucun doute que ce sentiment est partagé par la majorité des autres habitants, propriétaires ou locataires. Il ne fait non plus aucun doute que si de nouvelles habitations voyaient le jour dans les prochaines années à Villechauve, leurs futurs habitants exprimeraient la même satisfaction.

Mairie de Villechauve – 41310 VILLECHAUVE
Directeur de la publication - Rédacteur : M. DARJO Alain
Rédacteurs adjoints : MM. BOTTIER André, GARCIA Michel

Photographies : Mme DARJO Françoise, MM. DARJO Alain, DARJO Hugues,
GARCIA Michel

Secrétariat de Mairie - Régie publicitaire : Mme FOUQUET Sophie

Impression : Imprimerie Trotereau - Château-Renault

Publication annuelle gratuite